



*Note d'information N°9  
du 30 avril 2019*

Chers adhérents,

Comme vous le savez, nous avons effectué le recensement des bâtiments témoins significatifs et des arbres intéressants du quartier, susceptibles de figurer dans les Annexes 5 et 6 du Plan Local d'Urbanisme de Meudon à sa modification n°6.

Suite aux accords que vous nous avez donné en tant que propriétaires, nous avons transmis votre dossier au Maire.

Nous vous joignons le courrier d'accompagnement de notre demande.

Nous vous tiendrons informés de la suite qui en sera donnée.

Pour l'association  
Dimitri Floros